

La République du Centre, 5 juillet 2017

POLITIQUE ■ Non aux micropartis !

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, dépose un amendement contre la prolifération des « micropartis ». Il souligne qu'il y avait, l'an passé, 451 partis politiques en France. Un effectif qui progresse d'ailleurs régulièrement, puisqu'il y avait 20 partis en 1990 et 250 en 2000 ! Pourquoi une telle progression ? Parce que la loi actuelle permet facilement à des formations politiques obtenant un nombre, même faible, de suffrages dans un certain nombre de départements (et selon des règles spécifiques dans les départements d'outre-mer) d'obtenir un financement public. ■